

**COMMUNE DE LANOUAILLE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026**

**Nombre de conseillers :**

en exercice : 15  
présents : 13  
votants : 14 (1 pv)

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/04/2026

**PRESENTS :**

BOULANGER Jean-Christophe  
POUQUET Alain  
MERILLOU Stéphane  
MAILLER Nathalie  
COMBROUX Philippe  
DELAGE Jacques  
BARJOU Eva

PERETTI Martine  
POLTORAK Jacqueline  
GAY François  
COUSTY Thibault  
PEYRAMAURE Yvette  
FEURPRIER Céline  
formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSES :** FOREST Guy, CUBERTAFON Jean-Pierre donne pouvoir à F.GAY**Vote des taux des taxes directes locales 2026**

Vu l'état de notification des taux d'imposition 1259,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition comme suit pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50,37 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 96,00 %
- Taxe d'habitation : 10 %

Le Maire,  
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance  
Eva BARJOU

